

**Interpellation de Monsieur Michaël Loriaux, conseiller communal, aux membres du  
collège des Bourgmestre et échevins de la commune de Woluwe-Saint-Lambert**

---

Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames et Messieurs les Echevins,

**CONCERNE : L'abattage et l'élagage sauvage sur le site Natura 2000 du bois de  
Vellemolen**

Durant la campagne électorale communale d'octobre dernier, le Service public régional de Bruxelles, ou SPRB, a décidé, sans aucune information ni demande de permis, d'élaguer ou plutôt d'étêter, un hectare du Bois de Vellemolen. Selon les informations communiquées, il semblerait certains arbres présentaient un danger important pour les cyclistes empruntant le Boulevard de la Woluwe.

Pour autant que de besoin, je rappelle toutefois que le Bois de Vellemolen fait partie d'une zone Natura 2000, qui constitue un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels importants tant pour la faune que pour la flore qui y vivent.

On peut également rappeler que sur le site internet de Bruxelles-Environnement, les zones Natura 2000 ne constituent pas des réserves dites "fermées". Les activités humaines y restent autorisées pour autant que, je cite "*elles n'y compromettent pas les objectifs pour la nature dans la zone*". Vous ne disconviez pas du fait que l'abattage et/ou l'élagage de près de la moitié du Bois de Vellemolen, sans aucune information ni demande de permis préalable, constitue une violation de ces objectifs susmentionnés.

En conséquence, Mesdames et Messieurs les membres du collège de Woluwe-Saint-Lambert peuvent-ils me faire savoir :

- Les justifications avancées par la SPRB relativement à l'élagage de ces arbres, id est la dangerosité de certains arbres pour les cyclistes, sont-elles exactes ?
- Pourriez-vous nous confirmer que l'autorité communale n'a pas été avertie ou informée préalablement à l'élagage ?
- Selon les informations communiquées, la SPRB entendrait déposer une demande de régularisation, pourriez-vous nous éclairer à ce sujet ?

Je vous en remercie vivement,  
Michaël Loriaux  
conseiller communal